

CONDITIONS D'ADMISSION

● **En Master 1, Droit privé général :** Licence en Droit ou six premiers semestres d'un parcours juridique, ou tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers)

En Master 2 Contentieux : La validation d'une première année de Master en Droit ou tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent est exigé. L'intégration en Master 2 Contentieux n'est pas systématique. Elle répond à des exigences pédagogiques précises, appréciées par le directeur de la formation. Les étudiants doivent maîtriser les bases des différents types de procédure (procédure civile, pénale, administrative) et du droit des obligations. Sont pris en compte, non seulement les résultats universitaires précédemment obtenus, mais également les stages déjà effectués et la motivation des candidats. Sera également pris en compte le fait que l'étudiant puisse d'ores et déjà se prévaloir de l'obtention d'un accord de principe d'un professionnel pour effectuer le stage prévu dans le cadre du Master 2.

Accès possible par validation des acquis professionnels (V.A.P.).

● POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vie étudiante, frais d'inscription, ... : www.univ-paris13.fr

CONTACTS ET ACCÈS

UFR de Droit Sciences Politiques et Sociales
99, avenue JB Clément 93430 Villetaneuse

Responsable de la formation : Madame Anne-Cécile MARTIN

Secrétariat : UFR de Droit, Sciences politiques et sociales
99, avenue Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse

Master 1 : Bureau H 207 - Tél : 01.49.40.32.92 - m1prive.dsps@univ-paris13.fr

Master 2 : Bureau H 210 - Tél : 01 49 40 44 10 - m2contentieux.dsps@univ-paris13.fr

VENIR À PARIS 13 : CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.341262599999364

Transports en commun :

Depuis Paris

• Train ligne H, de la Gare du Nord (quais 30 à 36), jusqu'à la gare d'Épinay-Villetaneuse. En Gare du Nord, suivre l'une des directions Persan-Beaumont, Valmondois, Monsoult-Maffliers ou Pontoise en vérifiant, sur le quai de départ, que le train s'arrête en gare d'Épinay-Villetaneuse.

En Gare d'Épinay-Villetaneuse, sortie côté Villetaneuse puis prendre la ligne T11 en direction du Bourget et descendre à l'arrêt Villetaneuse-Université.

Ou toujours en Gare d'Épinay-Villetaneuse, prendre le bus 361 direction Gare de Pierrefitte - Stains RER, arrêt Université Paris 13.

• Vous pouvez également emprunter le Tramway T8 à partir de Saint-Denis Porte de Paris (M13) et descendre au terminus Villetaneuse Université.

UFR **DSPS**

Droit,
Sciences
politiques
et sociales

UNIVERSITÉ PARIS 13

MASTER DROIT

PARCOURS Contentieux

FORMATION
INITIALE

Étudier
à UP13

www.univ-paris13.fr/dsps

#UP13

UPC
Université Sorbonne
Paris Cité
L'Université Paris 13 est membre de :
CAMPUS
CONDORCET
Paris-Aubervilliers

OBJECTIFS

Le Master Contentieux est une formation approfondie et transdisciplinaire, résolument tournée vers les besoins des praticiens. Ses principaux objectifs sont de permettre aux étudiants de devenir de bons généralistes de la procédure sans négliger les connaissances fondamentales des différentes matières du droit.

COMPÉTENCES VISÉES

L'acquisition pendant les 4 premières années de droit et spécialement en Master 1 droit privé général des règles fondamentales qui gouvernent le procès est approfondie et complétée en Master 2 Contentieux par :

- une connaissance approfondie de l'ensemble des **mécanismes juridiques** qui permettent d'une part, d'anticiper la naissance du litige (ex : stipulation de clauses) et, d'autre part, d'élaborer une stratégie pointue de traitement

du litige né (hors le juge, par exemple MARL ou l'arbitrage, comme devant le juge, par exemple convention de procédure participative, procédures d'urgence etc.) ;

- et des **mises en situation pratiques** destinées à renforcer les compétences rédactionnelles et oratoires des étudiants (ex : rédaction d'actes, exercices de médiation et conciliation, simulations de procès).

POURSUITE D'ÉTUDES

Les enseignements du Master Contentieux préparent efficacement à l'entrée dans la vie professionnelle juridique (ex. juriste en entreprise, juriste des services contentieux de banques collectivités publiques ou de services publics, juriste dans des entreprises de recouvrement de créances, service juridique de banques, de compagnies d'assurance).

Ils permettent également la poursuite des études en vue de l'entrée dans les différentes professions nécessitant une formation dans une école professionnelle dont l'accès est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée ou d'un concours (ex. avocats, huissiers, magistrats, administrateurs judiciaires) ouvert dès la fin du Master 1. A cette fin, les étudiants sont encouragés à suivre les enseignements de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) de la faculté de droit de l'Université Paris 13 dont l'emploi du temps est compatible avec celui du Master 2.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements sont dispensés par des universitaires mais également, essentiellement à partir du Master 2, par des professionnels du droit (ex. avocats, magistrats, huissiers de justice, conciliateurs, médiateurs, juristes en entreprises).

En Master 1 droit privé général, il est possible d'effectuer un stage. En Master 2 Contentieux, le stage est obligatoire et d'une durée minimale de 2 mois en cabinet d'avocats, juridiction, entreprise, étude d'huissiers ou autres structures leur permettant de mettre en pratique les enseignements reçus. Certains d'entre eux choisissent également de réaliser un mémoire de fin d'étude afin d'approfondir un sujet pratique pertinent pour la suite de la carrière qu'ils envisagent.

Dans la recherche de leurs stages les étudiants sont guidés par la cellule des stages et peuvent bénéficier du réseau des anciens facilement accessible via le groupe « LinkedIn » du Master 2 Contentieux animé par les étudiants.

Afin de faciliter encore l'insertion dans le monde professionnel, les étudiants du Master 2 Contentieux sont en outre reçus en petits groupes au Tribunal de commerce de Bobigny afin de suivre concrètement le traitement d'une affaire commerciale, certains de leurs enseignants magistrats les invitent à les accompagner lors de leurs audiences publiques et ils assistent à des conférences dédiées aux métiers auxquels la formation prépare (ex. responsable juridique).

Enfin, un concours international annuel d'arbitrage en anglais (co-organisé avec l'Université de Bond en Australie) permet aux étudiants de mettre en pratique leurs compétences juridiques et linguistiques acquises au cours de la formation.

Programme

Master 1^{ère} année

SEMESTRE 1

UE 1 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (9 ECTS) :

Droits des régimes matrimoniaux
Procédure civile

UE 2 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (6 ECTS)

Droit des sûretés

UE 3 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE 1 (6 ECTS)

Droit international privé 1
Droit pénal des affaires

UE 4 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE (6 ECTS)

Voies d'exécution
Une matière au choix : Droit fiscal des affaires 1
OU Droit cambiaire et bancaire OU Histoire de la procédure pénale

UE 5 - UNITÉ D'OUVERTURE (3 ECTS)

Anglais juridique

SEMESTRE 2

UE 6 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (9 ECTS)

Droit des successions et des libéralités
Procédure pénale

UE 7 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (6 ECTS)

Prévention et traitement des difficultés des entreprises

UE 8 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE 1 (6 ECTS)

Droit international privé 2
Droit de la consommation

UE 9 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE 2 (6 ECTS)

Droit immobilier
Histoire de la justice

UE 10 - UNITÉ D'OUVERTURE (3 ECTS)

Anglais juridique

UE LIBRE NON OBLIGATOIRE (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE 1 (9 ECTS)

Principes directeurs du procès (6 ECTS)
Droit de la preuve (3 ECTS)

UE 2 (9 ECTS)

Stratégie précontentieuse et technique de rédaction d'actes (6 ECTS)
Modes alternatifs de règlement des litiges (3 ECTS)

UE 3 (4 ECTS)

Contentieux administratif (2 ECTS)
Contentieux des entreprises en difficulté (2 ECTS)

UE 4 (6 ECTS)

Procédures répressives approfondies (2 ECTS)
Contentieux fiscal approfondi (2 ECTS)
Contentieux européen approfondi (2 ECTS)

UE 5 (2 ECTS)

Anglais juridique du procès (2 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 6 (9 ECTS)

Stratégie contentieuse et pratique du procès (6 ECTS)
Voies d'exécution (3 ECTS)

UE 7 (12 ECTS)

Devoirs et responsabilités des gens de justice (3 ECTS)
Stage (2 mois minimum) OU Mémoire (9 ECTS)

UE 8 (3 ECTS)

Compétence et office du juge des référés (3 ECTS)

UE 9 (6 ECTS)

Contentieux social approfondi (2 ECTS)
Contentieux international et arbitrage approfondi (2 ECTS)
Contentieux des personnes de la famille (2 ECTS)

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant